

# SNCE

---

Syndicat National du Commerce Extérieur des produits congelés et surgelés

# Dossier de présentation

# Syndicat National du Commerce Extérieur

**DES PRODUITS CONGELES ET SURGELES**

---

Il est rappelé que les documents sont publiés à titre d'information seulement.  
Ils ne peuvent donner aucun droit ou obligation légale.  
Le SNCE ne peut être tenu pour responsable d'oublis ou d'erreurs ainsi que de leurs conséquences.

---



## Dossier de présentation

**L**e SNCE met à votre disposition ce dossier de présentation qui vous donnera un aperçu des services offerts aux adhérents. Ce dossier comprend :

- les objectifs de notre organisation professionnelle
- le rapport d'activité 2006 présenté à l'occasion de notre Assemblée Générale du 23 mars 2007 à Biarritz
- un exemplaire de l'« Envoi Hebdo »
- des exemples de « Flash Infos », qui nous permettent d'attirer rapidement l'attention des adhérents généralement sur les mesures sanitaires prises par la DGAL
- un extrait du Guide de Bonnes Pratiques à l'importation des denrées alimentaires d'origine animale
- un exemple de fiche technique



## Pourquoi un Syndicat ?

### Pour satisfaire le besoin des consommateurs...

Aujourd'hui, la satisfaction des besoins des consommateurs européens, pour les produits de la pêche comme pour les produits carnés, dépend pour une grande part de la production des pays tiers. Ces produits sont généralement conservés à basse température.

Le développement des importations et des exportations dans le secteur des industries agroalimentaires a donc conduit les opérateurs à créer le 16 mars 1977 le Syndicat National du Commerce Extérieur des produits congelés et surgelés.

### ... une organisation professionnelle au service des entreprises

Le Syndicat National du Commerce Extérieur des produits congelés et surgelés (SNCE) a été créé pour informer, promouvoir, défendre la profession.

Le SNCE réunit les importateurs et exportateurs les plus influents.

Le SNCE a pour objectif la recherche et l'amélioration des conditions qui régissent les échanges avec les pays tiers, facteur de développement du commerce extérieur.

Le SNCE est l'interlocuteur de référence pour les pouvoirs publics, les organisations internationales et les représentations commerciales étrangères représentées en France

## Les missions

- Créer et développer une collaboration efficace avec les institutions nationales et européennes dont les pouvoirs d'initiative, de décision, et de contrôle sont importants, notamment dans le cadre de l'organisation des marchés, de la loyauté des échanges et de la protection des consommateurs.

- Promouvoir les relations avec d'autres organisations professionnelles nationales ou européennes ayant des intérêts communs ou complémentaires en vue de favoriser le développement du commerce des produits alimentaires.
- Apporter aux entreprises adhérentes l'aide réglementaire nécessaire à leur développement.
- Associer à son action tous ceux qui partagent les mêmes objectifs et intérêts.

## Les actions

- Des « **Rencontres** » sont organisées régulièrement et réunissent les représentants des entreprises adhérentes avec des experts et des représentants qualifiés d'administrations compétentes (DGCCRF, DGAL, Douanes). Ce sont des lieux d'échanges exceptionnels où sont débattues les questions d'actualité et exposés les problèmes rencontrés par la profession.  
Par ailleurs, des conférences, ouvertes à toutes les entreprises de la filière, permettent de traiter et de débattre des grands sujets qui intéressent les professionnels du commerce international.
- « **L'Envoi hebdo.** », est un courrier hebdomadaire sur l'actualité juridique et commerciale apportant aux entreprises des informations générales : les synthèses des journaux officiels, les réponses aux questions posées, le point à date sur les affaires suivies.
- Des « **flashes Infos** » donnent les informations urgentes, notamment dans le domaine de la sécurité alimentaire. Ainsi, grâce à un partenariat avec la DGAL, Direction générale de l'Alimentation, le Syndicat assure une veille sanitaire internationale.

- Des **groupes de travail** réunissent régulièrement les adhérents concernés par une problématique commune. Des réunions thématiques peuvent également se tenir à leur demande ainsi que des études en partenariat avec des centres techniques, l'Ofimer.... Par exemple, des travaux ont été engagés sur les thèmes suivants :
  - ✗ Mise en place d'un Guide des Bonnes Pratiques à l'importation de denrées alimentaires d'origine animale,
  - ✗ Maîtrise du taux de glazurage et mise en place d'un programme d'intercomparaison,
  - ✗ Maîtrise des taux de sulfite dans le cadre de la cuisson de crevettes,
  - ✗ Etude Listeria sur la matrice crevette,
  - ✗ Critères microbiologiques du gibier sauvage.

Que ce soit de façon régulière ou ponctuelle, d'autres sujets peuvent être abordés en fonction des besoins de nos adhérents.

- Des **réponses aux questions écrites ou orales** posées par les adhérents sur tous les sujets auxquels ils sont confrontés dans l'exercice quotidien de leur profession. (Fiches techniques, promotion des bonnes pratiques...)
- Grâce à un partenariat avec les pouvoirs publics (DGAL, DGCCRF, Rapid Alert System) les entreprises adhérentes disposent d'une vision claire de la **situation sanitaire** de tous les pays. Les alertes, les mises sous contrôle renforcé, les interdictions, la mise à jour des listes d'établissements agréés à l'importation sont transmises en temps réel à nos adhérents et constituent notre base de données consultable sur ce site (espace réservé aux adhérents).

## Les responsables du syndicat : des chefs d'entreprise

### **Les responsables du syndicat : des chefs d'entreprise**

#### **Présidente :**

- Odile TEXIER-THORAILLER (Sovintex)

#### **Président d'honneur :**

- Claude STEINER (Interpral)

#### **Vice-présidents :**

- Monique KOURCIA (Gelazur)
- Bertrand DE JONG (Damien de Jong)

#### **Trésorier :**

- Jean-Louis MEURIC (Davigel)

#### **Membres du bureau :**

- Patrick BARINET (Royal Greenland)
- Nicolas BENCTEUX (Pomona)
- Stéphane CHERTIER (Sealord)
- Geneviève GUILLOU (Ulysse)
- Patrick STEMPFEL (Kermad SA)
- Jean-François TEXIER (Général d'importation)
- Eric PINONCELY (Adrimex), Président de l'A3C

**L**e SNCE met à votre disposition un certain nombre de documents d'information, vous donnant ainsi un meilleur aperçu des services offerts aux adhérents. Il vous suffit de cliquer sur les liens suivants :

- [Rapport d'activité 2006](#)
- [Liste des adhérents](#)
- Un exemplaire de [« L'envoi Hebdo. »](#)
- Quelques exemples de [« Flash infos »](#)
- Un extrait du [Guide de Bonnes Pratiques à l'importation](#)
- Un exemple de [Fiche technique](#)

#### Remarque

Pour bénéficier de ces services, **devenez adhérents du SNCE**. Pour en faire la demande, téléchargez le formulaire de demande d'adhésion disponible sur le [www.snce.org](http://www.snce.org) et renvoyez-le, dûment rempli à l'adresse ci-dessous.

Syndicat National du Commerce Extérieur des produits congelés et surgelés  
1, rue de Liège  
75 009 PARIS

Tél. : 01 44 63 57 60 – Fax : 01 45 26 06 75